

# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## ARTICLE 1 - Tirage au sort demi-finale et finale

Les candidats joueront dans un ordre fixé par un tirage au sort qui aura lieu la veille du concours lors du dîner d'accueil, le jeudi 1 février 2024 à l'hôtel B&B Cergy Port. Ils devront être personnellement présents à cette occasion. Il y aura un deuxième tirage au sort pour l'épreuve finale à l'issue de la demi-finale. Toutes les épreuves sont publiques.

## ARTICLE 2 - Oeuvre imposée

Le programme de la demi-finale du 2 février doit commencer par la pièce imposée de **Fauré « Improvisation Opus 84 n°5 »**. La suite du programme est laissée libre au choix du candidat.

## ARTICLE 3 - Temps réglementaire

En cas de dépassement excessif du temps réglementaire aux éliminatoires pour chaque candidat, soit 30 minutes, le Président pourra arrêter le candidat sans que cela ne le pénalise dans la décision finale.

## ARTICLE 4 - Jury

Chaque membre devra assister aux deux journées de la compétition du 2 & 4 février 2024 pour que son vote soit validé. Si un membre ne peut assister à la demi-finale, il ne pourra être remplacé et sera de fait exclu du jury.

## ARTICLE 5 - Le Concours international

### 1. DEMI-FINALE

Le vote est secret et se fait à huis clos. Le Jury délibérera à l'issue de la demi-finale.

#### **1<sup>er</sup> tour de vote**

Chaque membre du jury vote pour 1 candidat pour la Finale. Celui qui obtient le plus de voix est automatiquement qualifié pour la Finale. Si deux candidats obtiennent tous deux le nombre de voix le plus élevé, ils sont tous deux qualifiés. Si trois candidats obtiennent ce même nombre de voix, ils sont qualifiés tous les trois. Il n'y a donc pas d'autre tour de vote.

#### **2<sup>ème</sup> tour de vote**

Chaque membre du jury vote pour 1 candidat parmi les candidats restants ayant obtenu a minima 1 voix. Celui qui obtient le plus de voix est qualifié pour la Finale. Si deux candidats obtiennent le même nombre de voix, ils sont qualifiés tous les deux. Dans le cas où le 1<sup>er</sup> tour aurait vu passer 2 candidats en finale et qu'une égalité est constatée au second tour, la voix du Président(e) est prépondérante.

#### **3<sup>ème</sup> tour de vote**

Chaque membre du jury vote pour 1 candidat parmi les candidats restants ayant obtenu a minima 1 voix. Celui qui obtient le plus de voix est qualifié pour la Finale. Si deux candidats obtiennent le même nombre de voix, la voix du Président(e) est prépondérante.

#### **Le Prix Brigitte ENGERER**

A l'issue du vote des finalistes, le Jury vote le Prix Brigitte ENGERER parmi les 9 candidats non finalistes, prix qui sera annoncé sur scène lors de la remise des Trophées. Ce prix récompense le candidat « Jeune espoir » ayant le plus de potentiel pour faire carrière. En quelque sorte « le coup de cœur du jury ».

### 2. FINALE

Lors de la Finale, le jury vote pour les Piano Campus d'Or (5.000€), d'Argent (4.000€) et de Bronze (3.000€) qui doivent obligatoirement être attribués à chaque édition. Chaque membre du jury choisit 1 candidat pour le Piano Campus Or. Si un classement se détache à l'issue du 1<sup>er</sup> tour de vote, les 3 trophées sont attribués par ordre de classement OR, ARGENT, BRONZE. En cas d'égalité, la voix du Président(e) est prépondérante.

### 3. LES PRIX DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

#### **Piano Campus d'Or - 5.000€ + 200 Cds**

Prix de la ville de Pontoise

Cds offerts par Piano Campus

#### **Piano Campus d'Argent - 4.000€**

Prix de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

#### **Piano Campus de Bronze - 3.000€**

Prix du Conseil Départemental du Val d'Oise

### 4. LES PRIX SPECIAUX

Certains Prix spéciaux sont attribués directement par les partenaires de Piano Campus qui ont suivi la compétition lors de la demi-finale et de la Finale et qui peuvent également choisir leur candidat à l'issue de la demi-finale après entretien avec le Président de Piano Campus. Ces prix sont décernés à l'issue de la finale. Le vote sera tenu secret du jury et du public et ne sera proclamé que lors de la cérémonie de remise des trophées à la Finale. Les représentants de ces Prix peuvent attendre la Finale pour déterminer leur choix.

**Piano Campus prix de la Région Ile-de-France - 5.000€**

**Piano Campus prix Aline Foriel-Destezet - 5.000€**

3000€ de prix et 2000€ d'engagement du candidat pour un récital dans le cadre de Piano Campus Festival 2025

**Piano Campus prix du Public - 1.500€**

Prix du Crédit Agricole d'Ile de France - Caisse locale de Pontoise

Le public vote le « Piano Campus Prix du public ». Pendant le vote du jury, le public vote le « Piano Campus prix du Public », sous le contrôle de son Comité Directeur et de la productrice présentant le concours, Emilie Munera.

**Prix du Barreau du Val d'Oise - 1.500€**

**Prix de la Ville de Courdimanche - 1.000€**

**Prix « Points communs Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise - Val d'Oise »**

Engagement avec cachet pour la saison 2024/2025 avec prise en charge du transport, hébergement et repas.

**Prix du Festival d'Auvers-sur-Oise**

Engagement avec cachet pour la saison 2025 avec prise en charge du transport, hébergement et repas.

**Prix du Conservatoire Jean-Baptiste Lully de la ville de Puteaux**

Engagement avec cachet pour la saison 2024/2025 avec prise en charge du transport, hébergement et repas.

**Prix du Festival Baroque de Pontoise »**

Engagement avec cachet pour la saison 2024/2025 avec prise en charge du transport, hébergement et repas.

**Prix « Piano au Musée Würth »**

Engagement avec cachet pour la saison 2024 avec prise en charge du transport, hébergement et repas.

**Prix de la Ville d'Achères**

Engagement avec cachet pour la saison 2024/2025 avec prise en charge du transport, hébergement et repas.

**Prix « Piano retrouvé aux Musicales d'Arnouville »**

Engagement avec cachet pour la saison 2024 avec prise en charge du transport, hébergement et repas.

**Piano Campus prix de la meilleure interprétation de l'oeuvre contemporaine.**

**Prix Classica** - Interview pour le magazine + diffusion réseaux sociaux

**Piano Campus prix de l'Orchestre**

L'Orchestre décernera également le « Piano Campus Prix de l'Orchestre » à l'issue de la Finale. Il sera annoncé par le chef d'orchestre.

**Prix « Brigitte Engerer »** - Ce prix récompense le candidat « Jeune espoir » ayant le plus de potentiel pour faire carrière.

## **5. MENTIONS SPECIALES - DIPLOME**

Le Jury a la possibilité de décerner des mentions spéciales pour l'oeuvre imposée aux demi-finale et à l'issue de la demi-finale et de la Finale pour des interprétations remarquées unanimement.

### **ARTICLE 6 - Les prix**

Les Piano Campus d'Or, d'Argent et de Bronze doivent être attribués obligatoirement à chaque édition par le jury. Ces 3 prix Or, Argent et Bronze ne peuvent être partagés. Les Piano Campus Prix du public, Prix de la Meilleure Interprétation Contemporaine, Prix de l'Orchestre et Prix de la Région Ile-de-France sont également attribués obligatoirement à chaque édition. En cas d'égalité, ces prix peuvent être partagés. Les Piano Campus Prix spéciaux doivent être attribués obligatoirement à chaque édition par les partenaires ayant suivi l'ensemble du concours. Ces prix spéciaux ne peuvent être partagés.

### **ARTICLE 7 - Décision du jury**

Les décisions du Jury sont sans appel.

### **ARTICLE 8 - Cérémonie de clôture**

Une cérémonie de clôture se déroulera sur la scène en présence des 12 candidats et les résultats Or/Argent/Bronze seront annoncés par le Président(e) du Jury et entourés des membres du Jury. Les Prix spéciaux seront annoncés par le Président fondateur de Piano Campus.

### **ARTICLE 9 - Tenue des candidats**

Piano Campus se veut avant tout une rencontre jeune, audacieuse et dynamique pour tous les candidats : place au naturel et à l'originalité. Libre choix est donc laissé aux candidats pour leurs tenues, tant pour la demi-finale que pour la finale !

### **ARTICLE 10 - Archive sonore**

Le concours international Piano Campus est enregistré et filmé lors de la demi-finale et de la Finale. Ces enregistrements (son et vidéo) sont la propriété de Piano Campus, qui peut les utiliser pour sa communication et son rayonnement. Chaque candidat recevra une copie « archive sonore » de son concours à l'issue de la demi-finale et de la finale.

### **ARTICLE 11 - Respect du règlement**

Tous les candidats étant pris en charge (transport/hébergement/repas) et sans droit d'inscription ont l'obligation de rester sur place du jeudi soir au lundi matin à l'hôtel B&B Cergy Port et de respecter le planning des principaux rendez-vous. Tout ceci afin de garantir l'esprit du concours qui privilégie l'échange et la convivialité. **Tout candidat ne respectant pas cette règle sera radié.**

### **ARTICLE 12 - Candidats non sélectionnés à la finale**

Tous les candidats non sélectionnés à La Finale devront être obligatoirement présents à la rencontre avec le Président(e) du Jury, au déjeuner qui suivra cette rencontre et à la Masterclass du samedi 3 février ainsi qu'à l'issue de la Finale du concours le dimanche 4 février, lors de la remise des Trophées sur scène et **en tenue correcte**. Tout candidat ne respectant pas cette règle se verra refuser ses frais de remboursement de voyage et de transport.